



Buanderie de l'Hôpital fribourgeois – HFR

Non à une privatisation qui coûterait plus cher !

Au mois de février 2017, le Conseil d'administration de l'Hôpital fribourgeois – HFR a pris la « décision de principe » de privatiser la Buanderie de l'HFR. Raison invoquée : le maintien d'une Buanderie publique coûterait 5 millions de francs de moins sur 10 ans, et nécessiterait la construction d'un nouveau bâtiment, pour un montant de 14 millions de francs.

Suite à une grève de 2 jours du personnel de la Buanderie de l'HFR – Hôpital cantonal, le Conseil d'administration de l'HFR a accepté de réaliser deux études – financière et technique – pour étudier le maintien d'une Buanderie publique, à l'HFR, pour les 10 prochaines années. L'étude financière, réalisée par un cabinet d'audit international, Mazars SA, montre que le maintien d'une Buanderie publique :

- **Permettrait d'économiser 2,6 millions de francs sur 10 ans** par rapport à une gestion privée.
- **Est plus intéressante en matière de trésorerie**, pour l'HFR (économie réalisée : 2 millions de francs sur 10 ans).
- **Permet de réaliser une rationalisation des coûts de 1 million de francs**, par rapport à la situation actuelle.

Par ailleurs, la construction d'un nouveau bâtiment n'est pas nécessaire pour traiter l'ensemble du linge de l'HFR dans la Buanderie de l'HFR – Hôpital cantonal. Enfin, la privatisation de la Buanderie ouvrirait la porte au dumping salarial, les salaires dans le privé étant inférieur de CHF 1'500 francs à CHF 2'000 francs à ceux de l'Etat de Fribourg.

Les soussignés demandent au Conseil d'administration de l'HFR de renoncer à la privatisation de la Buanderie de l'HFR, qui ouvrirait la porte à la privatisation d'autres services et coûterait plus cher que le maintien d'une Buanderie publique !

NOM	PRENOM	ADRESSE	SIGNATURE